

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant à l'Afac Haies et Bocages de Normandie, je m'engage :

- A soutenir le **projet associatif du Réseau Afac** et à en respecter l'éthique
- A respecter le fonctionnement de l'Afac Haies et Bocages de Normandie et le **règlement intérieur** de l'Afac-Agroforesteries

COORDONNÉES DE LA PERSONNE MORALE

Nom de la structure*

N° de SIRET

Adresse*

Complément d'adresse*

Code postal* | _ . _ . _ . _ | Ville*

Adresse mail de la structure* Site internet*

Téléphone fixe * | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Par défaut, les coordonnées de votre structure marquées d'une * figureront sur la carte en ligne des adhérents de l'Afac-Agroforesteries. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PHYSIQUES DE LA PERSONNE MORALE

MANDATAIRE :

Personne physique qui représente la personne morale et exerce à ce titre son droit de vote lors de toutes les assemblées générales.

Nom* Prénom*

Fonction/Poste

Adresse mail *

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

DÉLÉGATAIRE :

S'il le souhaite, le mandataire peut déléguer son pouvoir à un autre représentant (autre élu ou salarié de la structure) ; dans ce cas c'est le délégué qui recevra les convocations pour les assemblées générales.

Nom* Prénom*

Fonction/Poste

Adresse mail *

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Si vous optez pour un délégué, les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée pour le délégué sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

MONTANT DE L'ADHESION

A. MONTANT DE L'ADHESION À L'AFAC HAIES ET BOCAGES DE NORMANDIE

- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'**organisme d'échelle régionale** 100 €
- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'**organisme d'échelle départementale ou locale** 50 €
- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'**organisme créé depuis moins de 3 ans (sur justificatif)** 25 €

B. MONTANT DE L'ADHESION À LA FÉDÉRATION NATIONALE AFAC-AGROFORESTERIES

Par l'adhésion à leur Afac régionale, les membres des Afac régionales sont de fait membres adhérents régionaux de la fédération nationale Afac-Agroforesteries, ils doivent s'acquitter de la part de cotisation nationale (obligatoire) fixée ci-dessous.

- Organisme conduisant des actions à l'échelle **départementale ou régionale** 100 €
- Organisme conduisant des actions à l'échelle **infra-départementale** 50 €

Montant total de l'adhésion (A+B) = _____ €

MOYEN DE RÈGLEMENT

- Par virement à réception de la facture
- Par chèque joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac régionale reversera à la Fédération nationale Afac-Agroforesteries la part de cotisation nationale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :
Afac Haies et Bocages de Normandie
Chez Etienne Levavasseur
13 rue du 17 août 1944
14420 USSY

RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS

Par défaut, les informations (communiqués, lettres d'informations, actualités) de l'Afac Haies et Bocages de Normandie et de l'Afac-Agroforesteries seront transmises par mail aux mandataire et délégataire. Si vous souhaitez que d'autres collaborateurs reçoivent ces informations, merci de rajouter leurs coordonnées.

Nom	Nom	Nom
Prénom	Prénom	Prénom
Fonction/Poste	Fonction/Poste	Fonction/Poste
Adresse mail	Adresse mail	Adresse mail

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Votre contact :

Marie-Hélène BERTHOUD | Afac-Agroforesteries
Service administratif et comptable
06.42.03.12.02 | administration@afac-agroforesteries.fr
6 place de Verdun - 61800 Chanu
Horaires : lundi et jeudi - 8h-12h / 13h30-17h30
www.afac-agroforesteries.fr

